OBJECTIFS ET STRATÉGIE 2020-2025

faje

FONDATION
POUR L'ACCUEIL
DE JOUR
DES ENFANTS

LES AMBITIONS DE LA FAJE POUR 2020-2025

La Fondation pour l'accueil de jour des enfants est l'un des acteurs du dispositif vaudois d'accueil de jour. S'il n'est de loin pas le seul, il est l'un des piliers importants du déploiement de l'accueil et de son subventionnement. Tous les cinq ans, le Conseil procède à la reconnaissance des réseaux d'accueil de jour. La Loi sur l'accueil de jour des enfants en fixe les conditions minimales et dans ce cadre-là le Conseil fixe les objectifs et sa stratégie.

L'aboutissement de cette réflexion est entre vos mains. Quatre objectifs majeurs sont accompagnés d'axes stratégiques pour les concrétiser. Ils guideront les projets et les actions de la FAJE pour les cinq années à venir. Ils tiennent compte des résultats d'une étude essentielle menée en 2018, destinée à évaluer les besoins en accueil préscolaire et parascolaire à moyen et long termes. Ils intègrent également les attentes des réseaux qui vont au-delà du simple subventionnement. A la croisée des informations statistiques et financières, interpelée sur certaines problématiques qui occupent les milieux concernés par l'accueil de jour, la Fondation participe à leur résolution. A cette fin, elle fournit de nombreuses données consolidées, développe des monitorings à l'intention des réseaux, voire fournit des outils méthodologiques adaptés aux préoccupations de ceux-ci.

La politique de subventionnement de la FAJE bénéficie largement des nouveaux mécanismes financiers mis en place pour augmenter la contribution de l'Etat et des entreprises à la Fondation. Le Conseil s'est voulu réaliste et inventif. Réaliste, en procédant à une augmentation rapide du taux de subventionnement socle, basée sur la masse salariale du personnel éducatif. Inventif, en adoptant un éventail de subventionnements plus ciblés, par exemple en soutien à l'adhésion à la Convention collective de travail du secteur de la petite-enfance ou en encourageant la formation secondaire et tertiaire dans ledit domaine.

A tous un grand merci pour le soutien apporté !

Gérald Cretegny
Président du Conseil
de Fondation

Objectif 1

UNE OFFRE PROPORTIONNÉE À LA TYPOLOGIE DES RÉSEAUX ET QUALITATIVEMENT DIVERSIFIÉE

CONSTATS

La typologie territoriale, la densité urbaine, la structure des ménages et leur taux d'activité, la présence ou l'absence d'un soutien familial proche, sont parmi les facteurs qui conditionnent la demande en placement institutionnel et donc le développement possible de l'accueil de jour des enfants dans le périmètre d'un réseau.

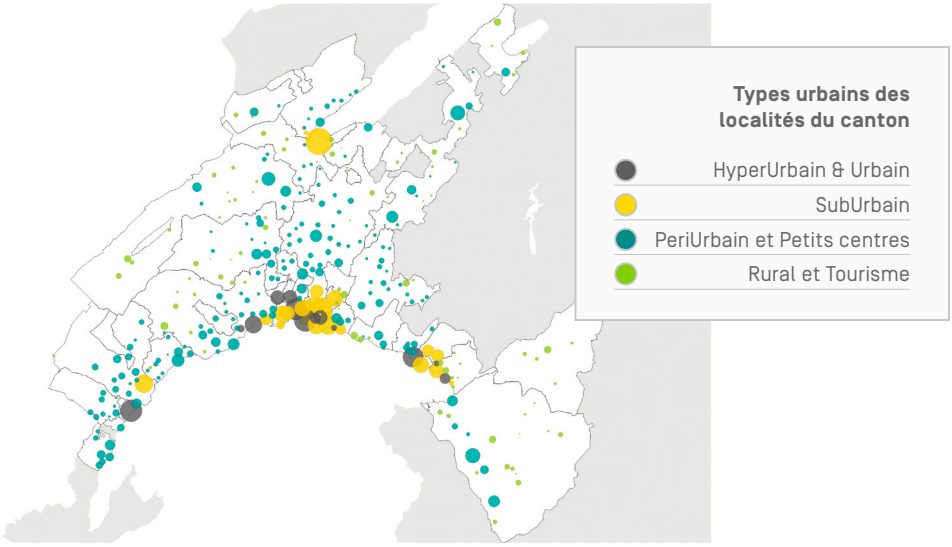

Typologie territoriale des localités du canton

Par rapport aux estimations, la couverture en accueil de jour atteint, en 2017, 71,6% des besoins en préscolaire et 39.9% en parascolaire.

La progression démographique attendue pour les enfants âgés de 0-12 ans est de + 7.7% d'ici 2025 ; et de + 7% entre 2025 et 2030. Le taux d'activité professionnelle des ménages continue à progresser (les prévisions évaluent à 17% la part des ménages dans lesquels un seul des parents exercera une activité professionnelle en 2025 contre 19% en 2020). 83% des ménages connaîtront donc une double activité professionnelle. Ces deux facteurs ramenés à l'échelle de chaque réseau permettent d'établir une prévision de croissance de la demande d'accueil, illustrée ci-dessous.

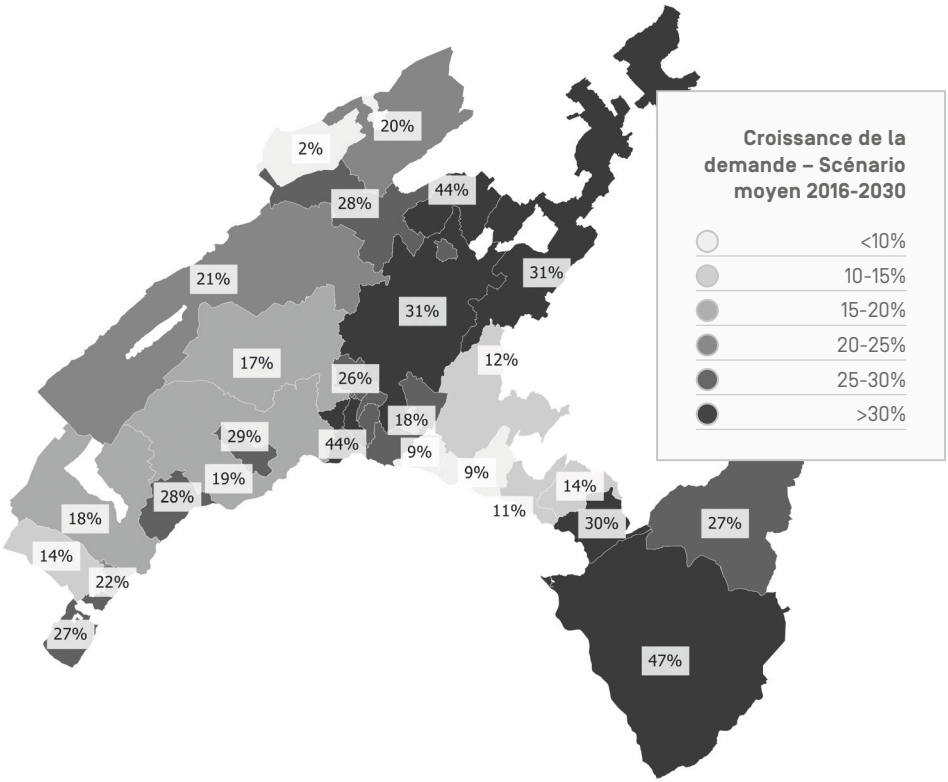

Modélisation de la croissance de la demande à l'échelle des réseaux.

Ces estimations de croissance établies réseau par réseau appellent une anticipation de l'évolution de la demande des parents. 3 orientations stratégiques sont retenues en vue d'adapter l'offre à horizon 2025.

La stratégie

1

Une évaluation périodique (tous les 5 ans) des besoins en accueil de jour, réseau par réseau, selon une méthodologie identique.

2

Au-delà du maintien du taux de couverture atteint en 2017, une progression recommandée du taux de couverture de **2 points** (cumulée entre 2020 et 2025), **en préscolaire**, en dépit de la croissance démographique. Pour le **parascolaire**, une croissance cumulée du taux de couverture de **4 points** est souhaitée, entre 2020 et 2025. La répartition de l'offre entre le collectif et l'accueil familial est laissée à l'appréciation des réseaux eux-mêmes. Cette attente est combinée avec la volonté **d'optimiser le taux d'occupation des places existantes**, à hauteur de 90%.

CONSTAT

Tant les parents que les enfants se distinguent les uns des autres par nombre de caractéristiques, comme leurs origines socio-culturelles, le type et le mode d'activité professionnelle exercée, leur santé, etc.

3

La FAJE se préoccupe du fait que l'offre en accueil de jour puisse intégrer des besoins plus particuliers, comme l'inclusion des enfants porteurs de handicap, ou la prise en compte de temps de travail atypique des parents.

Objectif 2

UNE POLITIQUE DE SUBVENTIONNEMENT PRÉVISIBLE ET ÉQUILIBRÉE

CONSTAT

Les contributions financières de l'Etat et des employeurs à la FAJE ont été substantiellement revues, et dans leur mécanisme, et dans leurs proportions. La prévisibilité de celles-ci permet désormais de se projeter dans l'avenir, de consolider et de diversifier la politique de subventionnement.

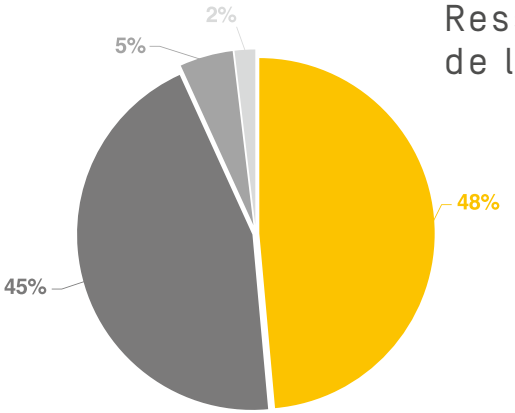

Ressources financières de la FAJE

- Subvention cantonale
- Contribution des employeurs
- Contribution-socle des communes
- Loterie Romande

Deux piliers à la politique de subventionnement

Un subventionnement socle évolutif, articulé en principe par paliers de deux ans.

Des programmes de financement incitatifs à durée limitée

Objectif 3

UN PILOTAGE ATTENTIF DU DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

CONSTAT

L'offre et la demande évoluent : numériquement les places d'accueil augmentent à des rythmes et selon des localisations diverses. La population croît et ses caractéristiques et son comportement façonnent la demande. L'adéquation entre l'une et l'autre sont essentielles.

L'analyse périodique de l'adéquation entre l'offre et la demande, à moyen et long termes, à l'échelle des réseaux, est l'une des missions essentielles de la FAJE

Enfants								
Modèle d'occupation	**2015**		**2020**		**2025**		**2030**	
Unique parent	10'431	10%	11'185	11%	12'244	11%	13'084	11%
Père 100% et mère n%	40'084	40%	42'532	40%	44'788	39%	47'098	39%
Père 100% et mère 100%	15'315	15%	16'226	15%	18'070	16%	19'605	16%
Père 100% et mère 0%	18'609	19%	19'725	19%	19'753	17%	20'272	17%
Père et mère n%	15'327	15%	16'469	16%	18'945	17%	20'712	17%
Total	**99'766**		**106'137**		**113'801**		**120'771**	
Evolution cumulée			6.4%		14.1%		21.1%	

Evolution de la distribution des effectifs selon leur âge et le modèle d'occupation des parents selon le scénario moyen.

Demande institutionnelle par enfant (la demande institutionnelle recouvre la demande tant en accueil collectif qu'en accueil familial)				
Modèle d'occupation	**2015**	**2020**	**2025**	**2030**
Unique parent	2.35	2.35	2.34	2.33
Père 100% et mère n%	2.06	2.06	2.10	2.12
Père 100% et mère 100%	4.06	4.06	4.06	4.06
Père 100% et mère 0%	-	-	-	-
Père et mère n%	1.02	1.02	1.09	1.13
Valeur globale	**1.85**	**1.85**	**1.90**	**1.93**

Evolution de la demande d'accueil institutionnel en jours/semaine/enfant en fonction du modèle d'occupation des parents à court et moyen terme selon le scénario moyen.

Observateur privilégié de la réalité du dispositif d'accueil vaudois, la FAJE, notamment la Chambre consultative, suscite et alimente les réflexions. Elle incite à agir dans des domaines aussi sensibles que l'accès de tous à l'offre, la prise en compte des besoins différenciés, l'accueil d'urgence, etc.

Quelques exemples de ses interventions ciblées

Un renforcement du soutien financier à l'accueil familial de jour, à même de répondre à des besoins spécifiques et/ou à des réalités régionales.

L'encouragement des structures d'accueil à l'adhésion à la convention collective de travail du personnel éducatif du secteur enfance, par la mise en place d'un appui financier sur 3 ans.

Une augmentation du montant des forfaits distribués lors de la création de places, tant en préscolaire, qu'en parascolaire.

Objectif 4

L'ACCOMPAGNEMENT DES RÉSEAUX D'ACCUEIL DE JOUR

CONSTAT

Le dispositif vaudois d'accueil de jour est un modèle de partenariat public-privé particulièrement réussi. Cela suppose de nombreux décideurs, acteurs et instances dont les rôles et responsabilités bien que clairement délimités par les textes, ne sont pas forcément connus ou compris.

La FAJE contribue à améliorer la visibilité et la compréhension du système tant auprès des milieux concernés que de la population.

CONSTAT

Les réseaux d'accueil de jour sont mis au défi d'assurer sur le terrain le développement de l'offre, ce qui accapare toute leur énergie et leurs moyens financiers.

La FAJE développe et fournit à tous les réseaux des supports méthodologiques et met à disposition le monitoring d'indicateurs statistiques et de gestion.

Cartes : micrologis.ch / Graphisme : trivialmass.com

LA FAJE, C'EST :

Un Conseil de Fondation composé de :

- 3 représentant-e-s des associations faîtières des communes
- 3 représentant-e-s des milieux économiques
- 3 représentant-e-s du canton
- 3 représentant-e-s des milieux concernés

Une Chambre consultative composée de 26 à 30 instances représentant les milieux concernés.
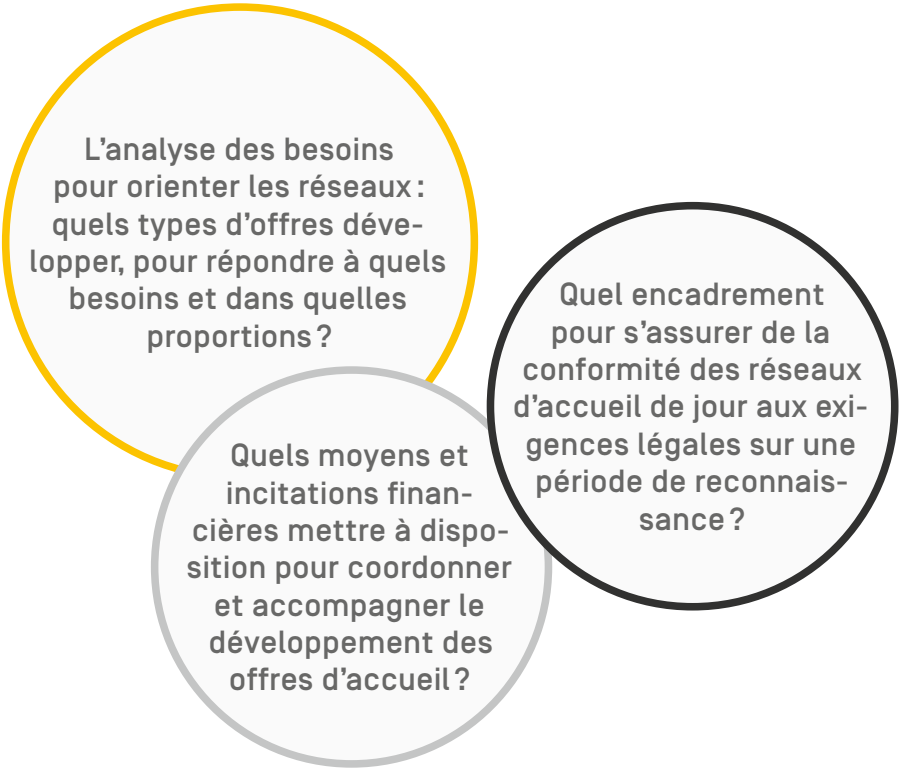
Des rôles et des missions qui répondent à 3 préoccupations essentielles :